

119	UTBM Service communication	LE BIEN PUBLIC	2 octobre 2022
		BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	UBFC

CÔTE-D'OR

ComUE UBFC : Marie-Guite Dufay inquiète pour l'avenir des projets de recherche

Dans un courrier adressé à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, se dit préoccupée au sujet des projets du quatrième programme d'investissements d'avenir de la ComUE UBFC.

Début septembre, l'université de Bourgogne consommait son divorce avec son homologue de Franche-Comté. Par le biais de son président Vincent Thomas, l'uB annonçait quitter la ComUE (communauté d'universités et établissements) UBFC, qui rassemblait jusqu'alors sept établissements : l'uB, l'université de Franche-Comté, Supmicrotech, l'Institut Agro Dijon, l'UTBM, l'école d'Arts et Métiers, le campus de Cluny et la BSB.

CDO04 - V1



L'université de Bourgogne a pris la décision de quitter la ComUE UBFC début septembre. Photo LBP/Emma BUONCRISTIANI

Une décision motivée par l'emplacement du siège social de la structure ComUE UBFC, qui se trouve à Besançon (Doubs). LuB proposait un double siège social, avec Dijon. Demande invalidée par les tutelles étatiques, celle-ci

étant juridiquement impossible.

LuB avait donc claqué la porte, la décision prenant corps en 2024, à l'issue du contrat de site en cours, mettant ainsi fin à de nombreuses passes d'armes et plusieurs communiqués de presse interposés.

Cette situation inquiète la présidente de région Marie-Guite Dufay (PS). Dans un courrier envoyé en fin de semaine à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, document que nous avons pu consulter, la présidente du conseil régional fait part de son « inquiétude quant au soutien à la recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté », à « quelques jours de notre engagement commun pour l'innovation et la recherche à travers la signature du PIA 4 régionalisé ».

Ce quatrième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA), intégré dans le plan France 2030, doit permettre de soutenir, par des financements, l'éducation, la recherche, la formation et l'industrie, dans le but de développer la compétitivité industrielle de la France et les technologies d'avenir.

« Les chercheurs qui portent les projets de formation et de recher-

che d'UBFC [...] craignent avec raison la perte des différents projets issus du PIA », explique Marie-Guite Dufay. « Votre ministère a eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises le risque de déclassement encouru si la structuration régionale n'était pas consolidée dans les mois à venir », craint la présidente, qui précise que ce risque « est déjà devenu une réalité puisque nous avons dû annuler le lancement du projet de site Harmi, bénéficiaire d'un financement de 14 millions d'euros du PIA 3 ExcellenceS. »

Marie-Guite Dufay demande ainsi à la ministre si ce projet, « porté par une équipe de plus de 250 chercheurs », est définitivement arrêté ou non. La présidente du conseil régional termine son propos en déclarant que « la déstabilisation créée par le départ à venir de l'université de Bourgogne ne doit pas nous faire perdre de vue qu'UBFC existe toujours »